



<http://www.mclepuy.fr/>

COMPTE RENDU AG MC LE PUY 18 DECEMBRE 2015

L'Assemblée Générale du Mc le Puy s'est déroulée vendredi 18 décembre 2015 de 20H30 à minuit dans les locaux de l'hôtel Ibis St Laurent.

Un grand merci aux nombreux sociétaires qui ont répondu présent à cet événement annuel de la vie du club ainsi qu'à nos différents partenaires et bénévoles sans qui rien ne serait possible.

A l'ordre du jour :

- **renouvellement des cartes d'adhérents 2016 :**
à compter du 1 décembre 2015 en ligne intranet Ffm avec demande de licence
seules les demandes de cartes membres non licenciés seront gérées par le secrétariat
- **bilan sportif, moral et financier 2015 :**
pilotes motivés et résultats encourageants
- **trésorerie en baisse notable suite aux investissements réalisés**
(20000 € réglés par le Mc le Puy) en vue de la ré-homologation du Circuit Richard Saint
- **approbation des comptes par l'Assemblée**
- **prévisionnel 2016 :**

**baisse des ressources financières publicitaires en raison de la crise économique
difficultés croissantes à équilibrer les comptes financiers liés à l'organisation des épreuves
notamment en raison de la forte augmentation des assurances et des contraintes techniques**

difficultés organisationnelles croissantes en raison :

des évolutions de la réglementation

de la difficulté à motiver l'engagement de bénévoles sur les diverses tâches à notre charge:

entretien Circuit Richard Saint, permanences circuit, préparation terrain et encadrement des épreuves organisées, nettoyage des sites post organisation .

- **aides aux déplacements 2016 :**

le Motoclub apporte une aide financière aux pilotes calculée sur 2 paramètres :
les résultats de chaque sociétaire en compétition jusqu'au 10 ème par catégorie
une indemnité kilométrique au pro- rata des déplacements effectués dans ce cadre
ces aides sont soumises :
à participation à la totalité du championnat de Ligue d'Auvergne Ffm
à déclaration nominative annuelle des pilotes et participation effective à la vie du club

- **calendrier prévisionnel 2016 :**

printemps 2016 travaux et ré-homologation du Circuit Richard Sainct suite à la mise en place des normes RTS 2015 .

organisation de la Finale du Championnat de France d'enduro les 24 et 25 septembre 2016

- **composition et renouvellement des membres du Comité Directeur :**

les membres du Bureau sont reconduits à l'unanimité à l'exception de Jérôme PERRIN membre du Bureau sortant

Co-optation des membres suivants :

Yves ANDRIEUX / Cédric CHACORNAC / Christophe CASTANET / Frédéric SAGNARD / Fred VIDALENC/ Philippe BELLUT

- **Circuit Richard Sainct :**

La ré-homologation devrait intervenir au printemps 2016 en fonction des aléas météo

Un reconditionnement total du Circuit est en cours

Clôture du périmètre /adduction eau,égouts et électricité / mise aux normes zones spectateurs et piste / création d'un parcours intégré initiation et perfectionnement enduro / piste enfants

Règlementation du Circuit :

L'accès au Circuit sera réservé aux seuls licenciés Ffm équipés des protections homologuées

Les permanences seront obligatoirement assurées par un membre du club licencié

Le permanencier devra veiller au contrôle de validité des licences des pilotes,du port des protections homologuées et réaliser les encaissements de droit d'accès nominatifs émargés sur registre

Tout pilote licencié dans un autre club devra s'acquitter d'un droit d'accès au Circuit à la journée d'un montant de 10 € destiné à participer aux frais d'entretien du terrain

Les pilotes auront obligation de suivre le tracé du Circuit afin de ne pas détériorer les abords de piste sauf en cas de panne ou blessure,l'utilisation leur en sera alors autorisée

Les accompagnateurs des pilotes non munis de licence n'auront accès qu'à la zone spectateurs à l'exclusion de toute autre

Les pilotes seront tenus de respecter la charte de bonne conduite Ffm et seront tenus pour responsables de leurs accompagnateurs

Des poubelles de tri sélectif seront mises à disposition des pilotes et spectateurs

Leur usage en sera obligatoire

Les jours d'ouverture seront obligatoirement programmés une semaine avant la date prévue

Le non respect du règlement entrainera l'exclusion des pilotes concernés de l'accès au Circuit

- questions diverses :

re-conduction de l'école de pilotage Mx avec Medhi CHATAIN moniteur breveté d'Etat en attente de la ré-homologation du Circuit Richard Saint
à noter le souhait de David RIGAUD et sa structure TERRENDURO de s'orienter vers les randos organisées pour la saison à venir
maintien d'une école de pilotage endurokid avec Alexandre QUEYREYRE (initiation) et Julien GAUTHIER (perfectionnement) tous deux moniteurs brevetés d'Etat
la participation à l'école est soumise à la participation active à la vie du club

- organisation de 2 balades enduro encadrées avec assistance courant 2016

Le Président insiste auprès de tous les membres du club afin de participer activement à la préparation (débroussaillage et préparation parcours) et à l'organisation de la Finale du Championnat de France d'enduro des 24 et 25 septembre 2016

Un buffet a clôturé la soirée autour du verre de l'amitié.

Pour le Bureau du Mc le Puy :
Le Président
J.C CHARBONNIER



Secrétariat Mc le Puy : Cédric Bernard -Technobike - 5,rue d'Alençon- 43000 Le Puy en Velay